

Festival de l'Arbre et des Chemins Ruraux

**FESTIVAL DE
L'ARBRE** ET DES
CHEMINS RURAUX

LA VIE DANS
NOS ÉCOLES

DOSSIER DU MOIS
PROJETS
CŒUR
DE VILLE
MÉDIATHÈQUE

RÉTROSPECTIVES

**FORUM DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**



Nicolas MOULA
Maire de Lamorlaye
et 1^{er} Vice-Président de l'Aire Cantilienne

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers amis

Le PLU – Plan Local d'Urbanisme – a été approuvé lors du dernier Conseil municipal, le 4 octobre. Ses principaux objectifs sont de préserver le patrimoine et de transformer l'existant pour conserver l'identité de la ville tout en favorisant la biodiversité et la végétalisation des espaces publics.

Lamorlaye est une ville à taille humaine dans laquelle chacun d'entre vous doit pouvoir bénéficier de services de qualité et d'équipements adaptés à ses besoins. Depuis notre élection, nous nous attachons à préserver et améliorer ce cadre de vie très agréable que nous connaissons et apprécions ... et cherchons au-delà à impulser de nouvelles actions, pour accompagner et anticiper l'évolution de notre commune dans une démarche moderne et valorisante.

Chaque projet qui voit le jour est alors une réelle satisfaction, résultat d'un long travail collectif, de tous les élus et agents de la ville, au service des habitants.

La pénurie de médecins est devenue un problème préoccupant en France, avec des conséquences sur l'accès aux soins pour les patients et les conditions de travail pour les professionnels de santé. Le centre de santé municipal, annoncé dans notre programme, ouvrira fin 2023 et viendra renforcer notre offre de soins sur la commune.

Deux projets d'envergure retiennent également toute notre attention :

- **La médiathèque** : le permis de construire a été déposé en juillet dernier. Suivent l'instruction du permis et le respect de délais légaux avant le commencement des travaux, prévu en 2024. Nous sommes d'ores et déjà impatients de vous faire profiter de ce nouveau lieu de vie, d'animation et d'échange.

- **Le projet Cœur de ville**, quant à lui, représente un programme de transformation urbaine important qui va venir redéfinir notre centre-ville, tout en plaçant la nature au cœur de notre projet urbain. Il est essentiel pour nous que vous y soyez associés. Nous communiquerons régulièrement dans les mois qui viennent pour vous présenter précisément le projet, avant de passer à une phase de concertation active. Vous aurez ainsi la possibilité de vous exprimer, et des réunions publiques seront organisées.

Tous ces projets sont étudiés très soigneusement d'un point de vue financier, dans un souci constant de maîtrise de l'endettement et des dépenses, sans augmenter les impôts locaux.

Nous agissons chaque jour pour que Lamorlaye soit une ville durable, préservée et responsable, engagée dans la transition écologique, afin que toutes et tous soyez fiers de votre ville.

Je reste à l'écoute de chacun et chacune d'entre vous.

Nicolas Moula

➤ Résultats des Élections Sénatoriales

Les élections sénatoriales ont eu lieu le 24 septembre dernier.

Ces élections permettent à un collège électoral, comprenant les sénateurs, les députés, les conseillers régionaux élus dans le département, les conseillers départementaux et les délégués des conseils municipaux, **d'élire les sénateurs, pour un mandat de 6 ans renouvelable.**

Le nombre de sénateurs élus dans chaque circonscription varie en fonction de la population, **dans l'Oise, c'était 4 sièges de sénateurs qui étaient à pourvoir.**

Sur 2 383 inscrits, 2 355 ont voté dont 2 330 votes retenus (12 votes blancs et 13 votes nuls).

À l'issue des élections, les sénateurs élus dans le département de l'Oise sont :

- ✓ **Olivier Paccaud** – “Notre parti, c'est l'Oise !”
- ✓ **Sylvie Valente Le Hir** – “Notre parti, c'est l'Oise !”
- ✓ **Alexandre Ouizille** – “L'Oise a de l'avenir”
- ✓ **Édouard Courtial** – “L'Oise au cœur”

Le mandat des nouveaux sénateurs a débuté lors de la première séance du Sénat renouvelé, soit le 2 octobre dernier. Cette séance a été consacrée à l'élection du président du Sénat. M. Gérard Larcher (LR) a été réélu avec 218 voix.

Les résultats au premier tour dans l'Oise

Liste des candidatures	Nuance	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Sièges
Notre parti, c'est l'Oise	LDVD*	971	40,75	41,67	2
L'Oise a de l'avenir	LUG*	425	17,83	18,24	1
Oise au cœur	LDVD*	373	15,65	16,01	1
Ensemble pour agir : 100 % Oise	LLR*	271	11,37	11,63	0
Au service des communes pour défendre l'Oise	LRN*	146	6,13	6,27	0
La voix d'un maire pour l'Oise	LDVC*	74	3,11	3,18	0
Oise union populaire écologique et sociale	LFI*	36	1,51	1,55	0
Servir l'Oise	LDVC*	34	1,43	1,46	0

* LDVD : Liste Divers Droite – LUG : Liste d'Union de la Gauche – LLR : Liste Les Républicains – LRN : Liste Rassemblement National – LDVC : Liste Divers Centre – LFI : Liste de la France Insoumise

➤ Le Petit-Déjeuner des Commerçants

Le Petit-Déjeuner des Commerçants s'est déroulé le mardi 26 septembre en présence de M. le Maire, de M. Tschanhenz, adjoint aux relations commerciales, de l'Office de Tourisme Chantilly-Senlis, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise, de M^{me} Manoëlle Martin qui a fait une présentation des aides possibles de la Région Hauts-de-France et de Guillaume Pichot, responsable du développement économique à la CCAC, au service des commerçants pour la recherche de locaux, le recensement et le montage de dossiers d'aides financières... M. le Maire a évoqué le projet de recruter un manager de centre-ville, en partenariat avec Chantilly, pour être aux côtés des commerçants. Ces derniers, nombreux pour cette occasion, étaient très satisfaits de ces échanges fructueux.



➤ Taxe Foncière 2023

Vous avez reçu dernièrement votre avis d'impôt de la Taxe foncière 2023 et avez constaté que son montant est plus élevé que celui de l'an dernier. Ceci s'explique par le fait que **cette facture prend en compte les 7,1 % d'augmentation nationale décidée par le gouvernement pour suivre l'inflation.**

En ce qui concerne les taux applicables, les collectivités dont vous dépendez (commune, intercommunalité, syndicat, établissement public foncier) peuvent, chaque année, décider de les faire varier, ce qui impacte également le niveau de votre cotisation. L'ensemble de ces informations figure sur votre avis de taxe foncière.

Depuis le début de la mandature, Monsieur le Maire, Nicolas Moula, et son équipe municipale œuvrent pour une maîtrise des dépenses tout en soutenant des investissements clés pour la ville et ses habitants et ont fait le choix, encore cette année, **de ne pas augmenter la part de la ville** ; celle-ci reste donc inchangée.

LA VILLE DE LAMORLAYE RECRUTE DES MÉDECINS

VACATIONS • TEMPS COMPLET/PARTIEL

La Ville recrute pour l'ensemble de ses habitants (et alentours) **des médecins.**

Ils exerceront au nouveau Centre de santé municipal situé au 30 rue Jean Biondi qui ouvrira prochainement. Ils seront placés sous l'autorité du maire et de la DGS et seront assistés dans leurs fonctions par les services de la ville et une assistante médicale.

Rémunération fixe + primes au prorata des heures effectuées.

Poste à pourvoir dans les meilleurs délais.

+ d'infos sur www.ville-lamorlaye.fr
(> *mairie* > *recrutement*)

➤ Une session BAFA Base en octobre

La ville de Lamorlaye, en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement de l'Oise, met en place des sessions BAFA Base pour les jeunes à partir de 16 ans.

Le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) est un diplôme qui permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueil collectif de mineurs.

Pendant 8 jours, le stagiaire est préparé aux fonctions d'animateur par le biais de modules théoriques et de mises en situation, afin d'animer des groupes d'enfants et d'adolescents.

Le stage BAFA, Formation générale Base, se déroulera au Foyer culturel de Lamorlaye, du 21 au 28 octobre 2023 inclus.

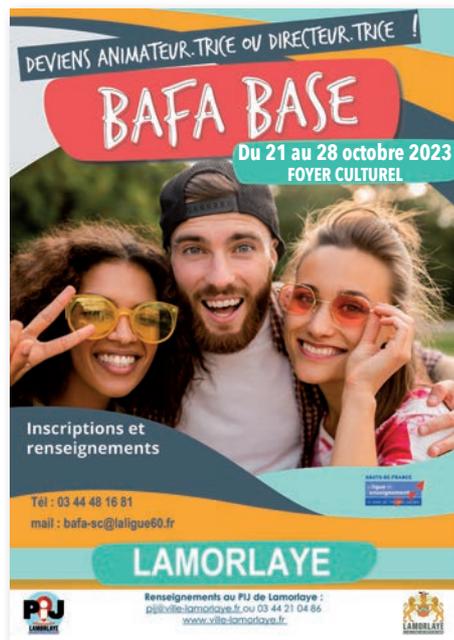
Il s'agit d'apprendre les fondamentaux théoriques et pratiques pour assurer les fonctions d'animateur :

- animation de la vie quotidienne ;
- connaissance de l'enfant ;
- réglementation, sécurité, responsabilités ;
- mise en œuvre d'un projet d'animation en équipe ;
- débats et faits de société.

Pour obtenir le BAFA, vous devrez suivre en plus de cette session de formation générale, un stage pratique et une session d'approfondissement.

Renseignements et inscriptions sur le site de la Ligue de l'Enseignement de l'Oise : <https://www.ligue60.fr>.

Plus d'informations : 03 44 21 64 93
lafabrikjeunes@ville-lamorlaye.fr
bafa-sc@laligue60.fr



Au Foyer Culturel, 1 rue de la Tenure, 60260 Lamorlaye.

CRÈCHE FAMILIALE

ALEXANDRE GOUJARD
3^e ADJOINT AFFAIRES GÉNÉRALES
ET POLITIQUE DE LA PETITE ENFANCE



La crèche familiale municipale poursuit son recrutement d'assistantes maternelles.

Lorsqu'elles exercent en crèche familiale, les assistantes maternelles n'ont pas à se soucier de la gestion administrative. L'absence de relation pécuniaire facilite les échanges avec les familles.

La responsable de la crèche reçoit les nouvelles familles, rédige les contrats d'accueil et se charge de la facturation.

Les assistantes maternelles bénéficient également d'une stabilité de leurs revenus. Elles n'ont pas à se soucier des remplacements lors de départs anticipés ou d'entrées à l'école maternelle.

Les activités proposées toutes les semaines leur permettent de ne pas être isolées, de rencontrer leurs collègues, d'être accompagnées et soutenues par une équipe de professionnels au quotidien mais également en cas de problème ou de difficulté.

Elles bénéficient des interventions des nombreux partenaires (bébés lecteurs, baby-yoga, spectacles, ferme itinérante...).

La crèche familiale met également à leur disposition le matériel de puériculture (lits, poussettes, tables à langer...).

Tout au long de l'année, elles bénéficient de séances d'analyse de pratiques professionnelles animées par une psychologue clinicienne.

Si vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique, motivée et porteuse de projets, nous vous invitons à prendre contact avec le Pôle Services à l'usager de la mairie (24 rue du Général Leclerc).

Contact : Nora Harrane • Responsable de la crèche familiale • 03 44 21 64 00
crechefamiliale@ville-lamorlaye.fr



JEAN-NOËL GURDALA
5^e ADJOINT SÉCURITÉ ET PRÉVENTION, MOBILITÉ

➤ Que dit la loi sur les aboiements du chien ?

La loi considère les aboiements d'un chien, de nuit comme de jour, comme une nuisance sonore passible d'une amende pour son maître. Ils sont considérés par la loi comme des nuisances domestiques. En somme, ils sont perçus comme aussi perturbants pour le voisinage que des bruits de tondeuse à gazon, de musique ou de télévision forte, de chants, de cris...



Néanmoins, la loi opère une distinction selon le moment au cours duquel ces aboiements sont émis par l'animal.

Le tapage diurne (7h>22h)

C'est l'article R. 1334-31 du Code de la Santé publique qui régit la réglementation liée aux différentes formes de nuisances sonores. Il y est notamment précisé qu'**aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage** ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Entre 7 heures et 22 heures, il est donc interdit de faire du tapage diurne.

Si les aboiements de votre chien perturbent votre voisinage en raison de leur caractère répétitif, intense et/ou durable dans le temps, **vous vous exposez au risque de sanctions**. En conséquence, les aboiements de votre animal peuvent être considérés comme une nuisance dès l'instant qu'ils sont trop forts, trop répétés ou trop longs.

La puissance des aboiements n'est pas soumise à des seuils de tolérance comme peuvent l'être d'autres sources de bruit, même si certaines communes imposent des réglementations strictes. Néanmoins, la tolérance du voisinage est également à prendre en compte, car certaines personnes sont plus sensibles au bruit que d'autres.

Dès lors que les aboiements de votre chien sont considérés comme une nuisance diurne, vous vous exposez à une amende forfaitaire de 68 euros, avec une majoration à 180 euros en l'absence de paiement dans un délai de 45 jours. Si le voisin victime dépose un recours devant le tribunal civil, vous pouvez être contraint de lui verser des dommages et intérêts.

Le tapage nocturne (22h>7h)

Si votre chien aboie entre 22h et 7h du matin, il s'agit alors de tapage nocturne. Dans ce cas, **la loi est plus stricte** et c'est l'article R. 623-2 du Code pénal qui décide des sanctions à appliquer en cas de "bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui".

Lorsque les aboiements ont lieu de nuit, ils sont considérés comme une nuisance, et ce, même s'ils ne sont pas répétés ou puissants. La gêne occasionnée suffit à les considérer comme une perturbation anormale pour le voisinage.

UNE PREMIÈRE APPROCHE À L'AMIABLE

En cas d'aboiements intempestifs d'un chien dans le voisinage, de jour comme de nuit, il convient de procéder par étapes pour faire cesser la nuisance sonore. Dans un premier temps, il est important de s'adresser directement au maître du chien avant de lancer une éventuelle procédure judiciaire. Peut-être n'est-il pas au courant du désagrément causé par son chien pendant son absence par exemple.

Source : Le Monde

➤ Le stationnement en Zone bleue



La municipalité a réactivé la zone bleue en 2018, encouragée à l'époque par les nombreuses demandes de Morlacuméens, incommodés par des véhicules dits "ventouse" immobilisés pendant une journée entière, voire plusieurs jours en plein centre-ville.

La zone bleue apparaît comme la meilleure solution pour conserver un stationnement gratuit, tout en favorisant une meilleure rotation des véhicules.

Elle est constituée de deux zones de stationnement limitées dans le temps :

- **les stationnements "minutes" limités à 15 min** (à proximité immédiate de commerces de nécessité quotidienne) ;
- **les stationnements "standards", limités à 1h30.**

Le conducteur avant de laisser son véhicule doit s'assurer d'avoir apposé contre le pare-brise un disque de stationnement, réglé sur son heure d'arrivée. En utilisant cet espace de stationnement, l'automobiliste s'engage à respecter le

temps limité qui lui est imparti. Lorsqu'il ne le respecte pas, il peut être tout simplement sanctionné par une **amende de 2^e classe** selon l'article R.417-3 du Code de la Route, soit **35 €**.

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'un **parking, d'une capacité de plus de 100 véhicules, situé avenue de la Libération** (anciennement garage Renault), est ouvert depuis le printemps dernier jusqu'à 1h du matin. **Vous pouvez y stationner toute la journée.** N'hésitez pas à l'utiliser !

DANIELLE PALANIAYE

8^e ADOINTE ÉDUCATION ET ÉGALITÉ DES CHANCES



➤ La rentrée scolaire pour nos élèves et enseignants

L'heure de la rentrée a sonné, elle invite petits et grands, élèves et enseignants, parents, à une nouvelle année de découvertes, d'apprentissages, de projets... Tout a été soigneusement préparé en amont, durant la pause estivale, pour assurer une rentrée dans les meilleures conditions.

➤ **L'ÉCOLE DE SAINT-EXUPÉRY** compte 72 enfants en maternelle et 157 en élémentaire, soit un effectif très légèrement en baisse par rapport à l'an dernier.

➤ **L'ÉCOLE PRIMAIRE MARIE MARVINGT** compte 194 enfants en maternelle et 347 en élémentaire. Pour cette rentrée, l'école avait l'espoir d'ouvrir une nouvelle classe pour "soulager" les niveaux de CM1 et CM2 qui sont à presque 30 enfants par classe. Les services de la ville ont donc travaillé cet été afin de préparer la nouvelle classe pour

début septembre avant de recevoir une réponse malheureusement négative de la Direction départementale de l'Éducation nationale.

Côté projets

- les classes de CM2 partiront une nouvelle fois aux Carroz d'Arraches en classe de neige ;
- les enseignants en maternelle et élémentaire souhaitent poursuivre les actions menées dans le cadre des deux labels Éco-école et E3D (*développés dans le Mag #43*). Deux nouveaux récupérateurs d'eau attendent d'être installés prochainement, faisant suite aux démarches initiées pour économiser l'eau à l'école au quotidien.
- Une approche ludique autour de l'abeille à destination des enfants avec le projet de ruches pédagogiques (non habitées) en partenariat avec Julien Dubreuil, apiculteur de Lamorlaye.

➤ LE COLLÈGE FRANÇOISE DOLTO



C'est avec le sourire aux lèvres que les nouveaux élèves de 6^e ont pu faire leur rentrée au collège lundi 4 septembre sous les encouragements de Monsieur le Maire, Nicolas Moula qui, cette année encore, les a accompagnés pour leur souhaiter tous ses vœux de réussite.

Les élèves ont pu découvrir 2 nouvelles tables de ping-pong offertes par le Foyer socio-éducatif pour agrémenter les temps de récréation. Le collège remercie également la Fédération de Parents d'élèves qui a offert deux tables de pique-nique qui seront installées prochainement.

➤ Brevet des Collèges et Baccalauréat 2023

La ville de Lamorlaye récompense les Mentions Très Bien !

Comme les années précédentes, la municipalité souhaite féliciter les jeunes Morlacuméens ayant obtenu une Mention Très Bien au Baccalauréat ou au Diplôme National du Brevet 2023. Un **bon d'achat d'une valeur de 50 €**, valable auprès des commerçants de Lamorlaye participant à l'opération (dont la liste figurera au dos des coupons), sera remis aux lauréats par Monsieur le Maire, Nicolas Moula, et Danielle Palaniaye, adjointe Éducation, lors de la cérémonie des vœux qui se déroulera en janvier 2024.

Vous pouvez, soit déposer en mairie ce coupon, soit envoyer votre demande, en fournissant les mêmes renseignements, par mail à : s.heuzey@ville-lamorlaye.fr

Inscription impérative avant le 30 novembre 2023.

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse : 60260 Lamorlaye

Mail : Numéro de téléphone :

Déclare avoir obtenu la **Mention Très Bien** :

Signature

au Diplôme National du Brevet

au Baccalauréat

Joindre obligatoirement le relevé de notes pour que votre demande soit validée.



YASMINE CHANI

6^e ADJOINTE POLITIQUE CULTURELLE,
ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET ÉVÉNEMENTIELLE

Le Centre Culturel et Sportif a rouvert ses portes pour une troisième saison et nous tenons à vous remercier pour la confiance que vous nous témoignez : certains d'entre vous nous sont fidèles, et de nouveaux adhérents sont venus s'inscrire à nos différents cours, que ce soit en langues, en sport ou encore en musique. Bienvenue !

NOUVEAUTÉS

Multisport

Votre enfant souhaite faire du sport mais ne sait lequel choisir ? Ou bien il a envie de découvrir plusieurs sports plutôt que de se consacrer à un seul ? Le multisport est pour lui ! Fabien Loddo propose de faire **découvrir 4 sports aux jeunes de 9 à 12 ans.**

- Initiation au **Hand-ball** en septembre et octobre.
- Initiation au **Squash** en novembre et décembre.
- **Arts du cirque** en janvier et février.
- Initiation au **Basket** pour terminer la saison.

Les cours ont lieu le **mercredi de 13h45 à 14h45.**

Initiation à l'Anglais

Cette année, nous ouvrons un cours d'initiation à l'anglais pour les **enfants de 3 à 4 ans.** Fabiana Barjona Gambeta leur fera découvrir cette langue de manière ludique **tous les mercredis de 15h30 à 16h30 au château.**



FOCUS SUR



Cours d'Italien

Notre École de langues vous propose l'apprentissage d'une langue peu courante dans les alentours : l'italien.

Que ce soit pour voyager, pour renouer avec vos racines ou pour simplement découvrir la culture, Francesca Zanardo, italienne pure souche, vous apprendra à manier cette langue chantante.

Cours le mercredi de 17h à 18h30.

STAGE PHOTO

Niveau intermédiaire

Lauro Fernandez Castro vous propose un stage de photographie **pour les photographes amateurs qui ont déjà des bases.**

Ils auront lieu **de 10h à 12h les samedis 14 et 21 octobre, 18 novembre et 2, 9 et 16 décembre**

dans le studio photo du Centre Culturel et Sportif au château.

Vous vous exercerez en studio mais également en extérieur lors de sorties photographiques.

Tarif du stage : 170 € • 150 € pour les adhérents du Centre Culturel et Sportif

STAGES DE TOUSSAINT

Home Studio

Venez découvrir comment on compose et enregistre un morceau grâce à un logiciel avec la masterclass de Home studio proposée par Florian Chouraqui le

lundi 23 octobre de 14h à 17h

Que vous soyez instrumentiste (venez avec votre instrument !) ou non, les bases du Home studio vous seront révélées. Vous composerez un morceau collectif et repartirez avec son enregistrement. Amenez une clé USB !

À partir de 9 ans.

À l'École de musique (école Daudet).
Tarif : 30 € • 25 € pour les adhérents du Centre Culturel et Sportif

Multisport

Fabien Loddo propose un stage de multisport du

23 au 27 octobre de 14h à 17h

Pour les enfants de 9 à 12 ans.

Tarif : 50 € le stage • 45 € pour les adhérents du Centre Culturel et Sportif

ATTENTION

Ne vous rendez pas aux cours directement : les professeurs ne gèrent pas l'administratif !

Contactez-nous auparavant : ➔ par téléphone au **03 44 21 64 95 / 96**

➔ par mail à **centreculturel@ville-lamorlaye.fr**

➔ ou au bureau situé au **1^{er} étage du château**

Lundi : 10h-12h	uniquement	Jeudi : 10h-12h	13h30-17h30
Mardi : 10h-12h	13h30-17h30	Vendredi : 10h-12h	13h30-17h30
Mercredi : 9h-12h	13h30-18h30	Fermé les samedi et dimanche	

Retrouvez toutes les offres du Centre Culturel et Sportif sur le site de la ville

www.ville-lamorlaye.fr/centre-culturel/

VALÉRIE CARON
4^e ADJOINTE POLITIQUE DE SOLIDARITÉS,
SENIORS, COMMÉMORATIONS, POLITIQUE
EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



IL EST IMPORTANT DE DÉTRUIRE LES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Le frelon asiatique est devenu en moins de quinze ans une espèce invasive qui s'attaque aux abeilles et perturbe la biodiversité.

Toute présence doit être signalée et chaque nid doit être enlevé pour limiter sa prolifération, mais il est malheureusement trop tard pour l'éradiquer.



Il est très important de détruire les nids jusqu'à fin octobre, mi-novembre, avant que les femelles reproductrices soient fécondées et quittent le nid pour chercher des cachettes où elles passeront l'hiver.

Le frelon asiatique étant diurne, les nids devront être détruits à la tombée de la nuit ou au lever du jour. La destruction devra être faite par un professionnel. Un nid de frelon asiatique que l'on dérange va s'en prendre à son agresseur de façon spectaculaire, tous les frelons présents vont sortir pour défendre la colonie.

Il est inutile de détruire un nid en hiver, il ne sera pas colonisé l'année suivante. Toute la colonie, dont la reine, meurt en hiver, les jeunes reines fécondées seront les seules survivantes et ressortiront au printemps suivant pour commencer un nouveau cycle.

↳ Dépôts sauvages

L'abandon de déchets est l'acte de se défaire de déchets dans des conditions illégales : jet de papiers ou de mégots, abandon de gravats ou d'encombrants sur le trottoir ou dans un bois. Il s'agit là d'infractions dont la caractérisation et les sanctions sont prévues par plusieurs Codes (Environnement, Pénal, Forestier...).



Un dépôt illégal de déchets, plus communément appelé "dépôt sauvage", entraîne une accumulation anarchique de déchets sur un terrain privé ou dans l'espace public en dehors des endroits autorisés par l'autorité administrative responsable de cet espace public.

Acte d'incivilité, le dépôt illicite d'ordures ménagères reste un sujet de préoccupation permanent.

Cette dégradation du cadre de vie des citoyens occasionne des nuisances

sances tant pour l'environnement et la nature que pour la santé.

L'article L. 541-46 du **Code de l'Environnement** qualifie de délit et punit d'une amende pouvant atteindre 75 000 € et de deux ans de prison maximum "le fait d'abandonner, déposer ou faire déposer, dans des conditions contraires aux dispositions du chapitre I du titre IV du Code de l'Environnement".

Le **Code Pénal** réprime des faits similaires, principalement applicables aux déchets ménagers et assimilés, par des contraventions de classes différentes selon que les déchets ont été ou non apportés à l'aide d'un véhicule, si les faits constituent une violation du règlement de collecte, et enfin quand le dépôt de déchets obstrue le passage des véhicules ou des piétons en compromettant la sécurité de passage.

↳ Succès pour le vélo-cargo

Comme proposé dans le dernier MAG, en partenariat avec l'association AU5V – Lamorlaye à bicyclette, il était possible d'emprunter un vélo-cargo sur la période du 18 septembre au 30 septembre dernier. 4 familles ont pu en bénéficier, nous avons eu 19 demandes !

Retour d'un bénéficiaire : "C'est une excellente idée pour inciter les Morlacuméens à adopter les transports verts."

Le vélo-cargo incarne en effet l'union parfaite entre la mobilité écologique et la fonctionnalité, avec la possibilité de transporter marchandises et enfants sans dépendre de véhicules motorisés.

Toute l'année, AU5V vous propose de louer un vélo-cargo pendant une semaine. <https://www.au5v.fr/Essayez-un-velo-cargo.html>



Festival de l'Arbre ET DES CHEMINS RURAUX

DU 23 OCTOBRE

AU 27 NOVEMBRE

P R O G R A M M E



Le Festival de l'Arbre et des Chemins Ruraux est organisé dans le cadre du Plan Arbres de la région Hauts-de-France, qui mène une politique volontariste pour la sensibilisation et la préservation de l'environnement en mobilisant les territoires, ses acteurs et les habitants des Hauts-de-France.

Profitez de cet événement pour (re)découvrir nos arbres, échanger avec les femmes et les hommes qui les entretiennent et apprendre à préserver ces écosystèmes aussi précieux que fragiles.

La ville de Lamorlaye et les associations morlacuméennes sont heureuses de vous proposer diverses animations à destination du grand public.

BALADES PHOTOGRAPHIQUES · PARC DU CHÂTEAU

DU LUNDI 23 OCTOBRE AU LUNDI 27 NOVEMBRE

Exposition photographique extérieure dans le parc du château (aux heures d'ouverture du parc), proposée par Peggy Herbeau (lesproductionsdelafabrik.com).

- Exposition animalière avec les artistes Jean-Charles Bocquet, Patrick Da Silva et Pauline Lara
- Exposition "Les Arbres couchés – Les Racines du ciel" avec les artistes Christophe Fillieule, Benjamin Couturier et Peggy Herbeau



EXPOSITIONS · CHÂTEAU

DU JEUDI 16 NOVEMBRE AU DIMANCHE 26 NOVEMBRE

Exposition "Arbres remarquables de France", photographies et travail d'artistes dans les salles de réception et la galerie d'exposition du château.

CONSTANCE FULDA | LUC JENNEPIN ET SOPHIE POURQUIÉ | JOSS BLANCHARD

■ CONSTANCE FULDA

Artiste plasticienne, essentiellement inspirée par la nature et les saisons qui passent, son travail évolue depuis 15 ans. Fascinée par la beauté et la richesse des arbres, attentive à leur place dans d'autres cultures, le sujet de création se resserre peu à peu pour se focaliser sur le tronc. Cela devient un travail de peinture en atelier. Par souci d'approcher au plus près de la matière écorce, le medium utilisé est un mélange de pigments naturels et

de colle végétale. C'est aussi un travail d'empreintes en extérieur. Adhérente de l'association A.R.B.R.E.S. depuis 2009, Constance a réalisé de nombreuses empreintes à l'occasion de la labellisation d'arbres remarquables. Ces empreintes, particulières à chaque arbre, sont destinées à être vues. Elles sont un témoignage artistique et poétique de leur majesté, de la richesse de nos forêts et du savoir-faire de ceux qui en prennent soin.

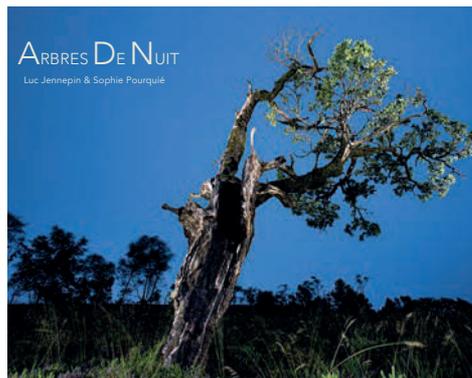


■ LUC JENNEPIN ET SOPHIE POURQUIÉ

Luc Jennepin et Sophie Pourquoié travaillent en binôme depuis plusieurs années dans différents domaines : photographie, spectacle, corporate, publicité, studio... Ils présentent ici une nouvelle aventure itinérante avec leur exposition "ADN pour Arbres De Nuit" qui est en évolution permanente. La représentation des arbres de nuit est là pour susciter

des émotions, une sensibilisation aux arbres. Commencer par aimer les arbres, c'est le début de leur protection et mieux les connaître permet de les apprécier au quotidien.

Les arbres sont un de nos meilleurs alliés pour lutter contre le réchauffement climatique et sont également d'incroyables sources de sagesse.



■ JOSS BLANCHARD

Née dans le Sud de la France, Joss Blanchard est une artiste qui peint depuis son plus jeune âge. Aujourd'hui spécialisée dans les peintures d'arbres, ses œuvres sont présentes dans de nombreuses collections privées et publiques.

Joss recherche le moyen d'exprimer leur force et leur mystère. Ses travaux sont la synthèse

de toutes ces années passées entre l'abstraction et la figuration. Ils l'ont conduite à créer une technique mixte sur toile à base d'acrylique, de liant, de sable, de pigments qui lui est singulière.

À travers son art, Joss souhaite en toute simplicité transmettre son amour des arbres et participer à la sensibilisation autour de la nature.



ATELIERS ENFANTS DU 17 AU 26 NOVEMBRE

Protéger les arbres remarquables passe par la sensibilisation du public. Pour qu'elle soit efficace et pérenne, le jeune public doit être impliqué. Les artistes qui exposent et l'association A.R.B.R.E.S. proposent aux enfants de tous les âges des ateliers pédagogiques, dynamiques et adaptés à leur âge.

■ JOSS BLANCHARD

"Viens peindre ton arbre !"

À partir de 7 ans.

Sensibiliser à la richesse de notre patrimoine forestier par la représentation en peinture de portraits d'arbres remarquables et favoriser l'épanouissement de chacun en développant ses capacités artistiques.

7 ateliers de 5 enfants répartis sur une semaine, soit 35 enfants.

Durée : entre 2 et 3 heures



■ LUC JENNEPIN ET SOPHIE POURQUIÉ

"Prises de vue photographiques de nuit des arbres"

À partir de 7 ans.

Participer aux prises de vue de nuit des arbres du parc du château, à partir de 17h, avec la possibilité de projeter sur un mur les images réalisées des arbres sélectionnés.

5 ateliers de 10 enfants, soit 50 enfants.

Durée : 2 heures



■ CONSTANCE FULDA

"Toucher pour voir"

À partir de 10 ans.

Sensibiliser à la richesse de l'écorce des arbres selon leur variété, leur maturité, leur situation et réaliser les empreintes de leur écorce.

Chaque participant pourra repartir avec son œuvre sur châssis.

6 ateliers de 5 participants, soit 30 enfants.

Durée : 2 heures



Inscription obligatoire sur le site de la ville www.ville-lamorlaye.fr ou au 06 74 93 40 22.

Places limitées.

ATELIERS ENFANTS (suite)

■ ASSOCIATION A.R.B.R.E.S

Promenade dans le parc du château et découverte des arbres.
Composition d'un herbier par chaque enfant / dessin de différents types d'arbres.

Samedi 18 novembre, 2 ateliers : de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Samedi 25 novembre, 2 ateliers : de 10h à 12h et de 15h30 à 17h.

À partir de 10 ans. Nombre de participants limité à 20 par atelier.

Inscription obligatoire sur le site de la ville www.ville-lamorlaye.fr ou au 06 74 93 40 22.



ANIMATION

■ CONFECTION D'UN HERBIER

MERCREDI 22 NOVEMBRE

15H - BIBLIOTHÈQUE

À partir de 6 ans.

Places limitées, inscription obligatoire à la bibliothèque ou au 03 44 21 64 15.

CINÉ-CLUB

■ "LE CHÊNE"

MERCREDI 22 NOVEMBRE

18H30 - FOYER CULTUREL

2022, 1h20, film de Michel Seydoux et Laurent Charbonnier.

Il était une fois l'histoire d'un chêne, vieux de 210 ans, devenu un pilier en son royaume. Ce film d'aventure spectaculaire rassemble un casting hors du commun : écoreuils, balanins, geais, fourmis, mulots... Une ode poétique à la vie où la nature est seule à s'exprimer.

CONFÉRENCE

■ "HISTOIRE DE LA CRÉATION DE LA FORÊT DU LYS"

DIMANCHE 26 NOVEMBRE

15H30 > 16H30

FOYER CULTUREL

Par l'ALMA. En présentiel et en distanciel via Teams.



Renseignements et inscriptions au 06 22 05 42 36 ou par mail : lamorlayealma@gmail.com

SAMEDI 25 NOVEMBRE

■ SALON DE LA BIODIVERSITÉ

10H > 17H - FOYER CULTUREL

Avec la participation de partenaires qui œuvrent pour la préservation de la biodiversité. Stands d'information • Stands participatifs • Expositions • Producteur local de miel...

■ TROC'PLANTES

8H > 12H - FOYER CULTUREL

Le traditionnel Troc'plantes automnal organisé par l'association Vivre au Lys. L'occasion d'échanger conseils de culture, plants, boutures, graines, le temps d'une matinée...

■ FRESQUE PARTICIPATIVE

14H > 17H - FOYER CULTUREL

Fresque participative sur la naissance d'un arbre. Organisée par la bibliothèque. Accès libre, ouvert à tous.

■ ASSOCIATION AGORA

AU FOYER CULTUREL

• **13H30 > 16H30 - FRESQUE DU CLIMAT**

Sur inscription, places limitées.

• **16H45 > 17H45 - DOCUMENTAIRE "LES RÊVES DE GRETA"**

• **18H > 18H45 - YOGA DU RIRE**

Thème nature

5 € pour 1 activité, 10 € pour 2 activités.

Gratuit pour les adhérents Agora.

Inscription : 06 29 61 47 04 • contact@assoagora.fr • www.assoagora.fr

■ LABELLISATION DU LYS

SQUARE D'AUMAË - LYS

Vous êtes les bienvenus pour assister à la cérémonie de remise du label "Ensemble Arboré Remarquable" pour le Domaine du Lys en présence de Georges Feterman, président de l'association A.R.B.R.E.S. Affichage de cartes historiques du lotissement du Lys par l'ALMA.



Cœur de Ville

ET MÉDIATHÈQUE

Depuis le début de notre mandature, nous avons la volonté de porter une ambition pour notre ville, celle de la préserver et de la valoriser tout en préparant son avenir pour les générations actuelles et futures. Nous avons poursuivi une politique soucieuse d'un aménagement équilibré et d'un patrimoine préservé, sensible aux enjeux environnementaux.

Deux grands projets sont d'actualité aujourd'hui : la médiathèque et le cœur de ville.

L'Orangerie du château, datant du début du 19^e siècle, est une des rares orangeries encore existantes dans l'Oise. Dans un état de total délabrement aujourd'hui, elle sera bientôt un pilier essentiel de la vie culturelle des Morlacuméens en devenant la future médiathèque, intégrant également une salle d'action culturelle, polyvalente et modulable.

Le travail de révision du Plan local d'urbanisme au travers du Projet d'aménagement et de développement durable a permis de dégager plusieurs objectifs forts, dont la revalorisation du centre-ville au service des habitants, et conduit à une réflexion sur le réaménagement global de cette zone, pour un cœur de ville plus accueillant, facile d'accès, avec des espaces verts valorisés et des commerces dynamiques.

■ LE PROJET CŒUR DE VILLE

UN PEU D'HISTOIRE...

La rue de l'Église était le cœur du village avec l'église bien sûr, mais aussi le presbytère, le premier cimetière, la première école des filles (1871), des fermes, de nombreux cafés et une mairie dont s'est enfin dotée la commune en 1848. Jusqu'à cette date, le Conseil municipal se réunissait dans la maison "d'école". La municipalité d'alors achète une maison que l'abbé Bulot avait léguée à une dame Saunier : cette maison sera à la fois mairie, prison, morgue, école de garçons et logement pour l'instituteur ! La rue prend alors en 1895 le nom de rue de la Mairie (et sera renommée rue de l'Église en 1953).

En 1950, la municipalité décide d'acheter l'ancienne maison de maître et l'écurie Batholomew qui est à vendre en centre-ville, rue du Général Leclerc. La mairie s'y installe en 1953.

Lamorlaye a compté jusqu'à 34 écuries. Dans les années 70, la décision est prise de créer une zone hippique à l'est de l'avenue de la Libération. En 1987, il ne reste plus que trois écuries en centre-ville. Toutes les autres ont, soit cessé leur activité, soit déménagé à l'Est. **Cette décision qui a permis un meilleur développement de l'activité hippique a profondément transformé le centre-ville en libérant des espaces très importants sur lesquels de nouvelles**



Mairie et école de garçon rue de l'Église



Mairie en 1953

Merci à l'ALMA pour les photos et ses sources

constructions se sont installées. Le centre-ville s'est alors développé progressivement, au fur et à mesure des besoins certes mais sans une vision globale à l'échelle locale, autrement dit sans fil conducteur. Même si aujourd'hui l'offre commerciale et de services est satisfaisante, son organisation spatiale et architecturale (circulation, stationnement, cohérence des services proposés) peine à correspondre aux besoins actuels des Morlacuméens.



Nicolas MOULA, Maire de Lamorlaye
et 1^{er} Vice-Président de l'Aire Cantilienne

La réflexion sur le réaménagement global du cœur de ville vise à renforcer la place du centre-ville au sein de la commune, à lui donner une plus grande envergure en y développant une nouvelle offre habitat tout en mettant davantage en valeur ses espaces publics et ses commerces, au profit des habitants.

LES OBJECTIFS DU PROJET CŒUR DE VILLE

- ➔ **pouvoir répondre favorablement à la demande de logements** pour les petites et grandes familles ; pour nos aînés, avec la construction d'une future résidence seniors. Il s'agit de pouvoir proposer un parcours résidentiel, c'est-à-dire de donner la possibilité de quitter une maison devenue trop grande par exemple pour un appartement en centre-ville si l'on souhaite demeurer à Lamorlaye. Les logements devront répondre à un strict cahier des charges, dans le respect du PLU ;
- ➔ **donner davantage de lisibilité aux commerçants et répondre à la demande de porteurs de projets** qui souhaiteraient par exemple un minimum de surface pour se développer. Aujourd'hui, nos commerçants regrettent le manque d'espace et préféreraient une devanture plus importante, zone de chalandise attractive pour les passants ;
- ➔ **assurer le stationnement nécessaire** avec la création d'un parking souterrain venant désengorger les rues de la commune ;
- ➔ **développer plusieurs cheminement piétons et cyclables** en direction des principaux équipements, notamment scolaires, au sein de

continuités vertes et de parcours agréables. Relier par exemple le collège au centre-ville, en passant par l'Île de la Thève une fois réhabilitée ;

- ➔ **créer des espaces publics et espaces verts de grande qualité** paysagère et environnementale avec un renforcement de la biodiversité en ville ;
 - ➔ **améliorer la qualité architecturale globale**, avec la volonté de donner une "signature" architecturale à Lamorlaye, qui s'inscrit dans le temps... ;
 - ➔ **optimiser l'espace du centre-ville** et mettre en adéquation espace et besoins pour une cohérence accrue ;
 - ➔ **développer une cohérence spatiale des services à la population.**
- Petite enfance* : construire la future crèche collective municipale proche des écoles et du Centre Social Rural qui propose un accueil périscolaire avec en plus la création d'un nouveau passage plus sécurisant pour les enfants.
- Associations* : installer un pôle loisirs, culture et sport proche des terrains de

((Le projet cœur de ville est avant tout un projet d'Urbanisme, qui consiste à donner une cohérence spatiale à notre commune en général et à notre centre-ville en particulier.

La tâche n'est pas aisée. Rebâtir la ville sur la ville. Six années de consultations, de rencontres, d'échanges et de réflexions. Je sais que l'attente des habitants est forte. Ce projet se doit d'être à l'image de notre ville : garder son authenticité de Ville parc, aux portes de Paris, c'est-à-dire offrir à nos concitoyens, une offre commerciale et de service public, digne d'une ville, et la quiétude, la qualité de vie d'un village. Le juste équilibre entre la ruralité et l'urbain.))

sport municipaux situés pour beaucoup dans le même quartier (stade, tennis, squash, ping-pong, gymnases, boulodrome).

Résidence seniors au cœur de la ville, à proximité des commerces.

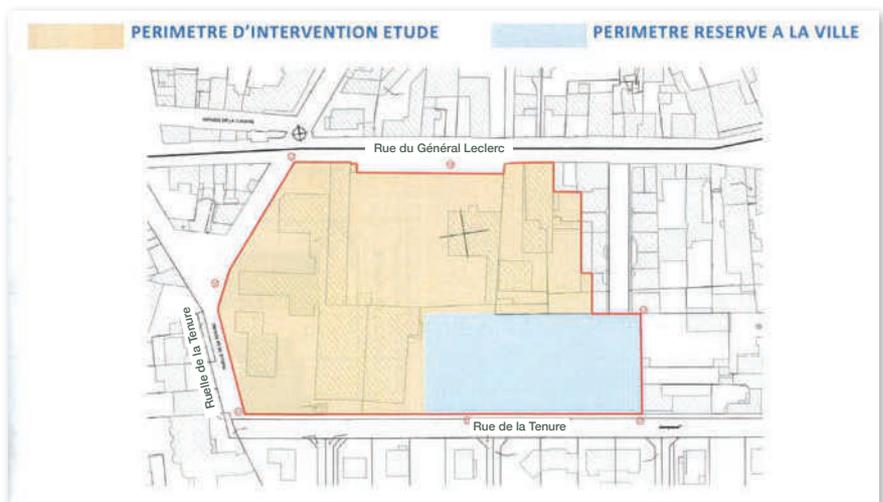
Loisirs : regrouper médiathèque et parc du château.

➔ **déplacer la mairie au château** qui avait été acheté à l'origine pour cela et ainsi libérer de l'espace foncier en centre-ville.

La mise en valeur et la redynamisation du cœur de ville sont des sujets essentiels et complexes qui ont nécessité du temps pour en étudier les potentialités, les aspects administratifs, financiers, techniques et architecturaux.

Nous avons choisi de scinder le projet Cœur de ville en deux parties :

- **une partie privée** : la municipalité cède une partie de son foncier au promoteur Vinci Immobilier en vue de réaliser une résidence seniors, des commerces et des logements.
- **une partie publique** : la commune réalise un parking souterrain, une halle couverte et un jardin.



LES ÉTAPES POUR LE PROJET PRIVÉ AVEC VINCI IMMOBILIER

➔ **15 décembre 2022**, le Conseil municipal a accepté la proposition du promoteur Vinci Immobilier d'étudier le développement d'un projet immobilier sur les terrains en centre-ville.

Suivent 4 étapes administratives.

1^{er} étape – 28 juin 2023 : le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à négocier la cession des terrains avec Vinci Immobilier. Par souci de cohérence et de transparence, Monsieur le Maire a souhaité l'autorisation du Conseil municipal à toutes les étapes avant la vente définitive des terrains.

2^e étape – Fin 2023, le conseil municipal sera sollicité afin d'autoriser Monsieur le Maire à signer le compromis de vente. Lors de cette séance, il sera précisé le montant de l'offre, l'assiette foncière ainsi que le détail du projet envisagé.

3^e étape – En 2025, le conseil municipal sera sollicité afin de valider le permis de construire avant sa signature par Monsieur le Maire.

4^e étape – En 2025, le conseil municipal sera sollicité pour autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à la vente des terrains.

Ces étapes administratives se dérouleront de façon concomitante avec des étapes rythmées par le temps "politique".

➔ Monsieur le Maire propose en effet d'exposer fin 2023 l'ébauche du projet à l'ensemble de la population morlacuméenne pour pouvoir en débattre et s'imprégner du sujet.

➔ Il est prévu ensuite une étape de concertation avec la population, d'une durée de 4 mois environ avec : une adresse mail dédiée, production de questionnaires, livre de doléances, réunions publiques. Les résultats de cette concertation seront pris en compte lorsque le Conseil municipal sera amené à valider le permis de construire.

POURQUOI VENDRE LE FONCIER ?

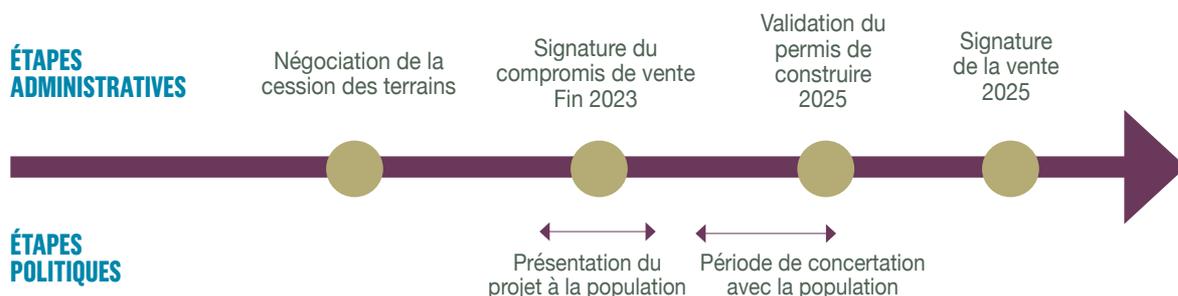
Le produit de la cession de 10 000 m² de terrains en centre-ville au promoteur Vinci Immobilier sera employé à embellir la commune, à offrir aux Morlacuméens de nouveaux services, un cadre de vie amélioré avec une surface d'espaces verts plus importante, la création d'une halle couverte, d'un parking souterrain réglant les problèmes de stationnement...

➔ ...SANS AUGMENTER LES IMPÔTS LOCAUX.

À NOTER

Dans le cadre de la négociation, la commune envisage de devenir propriétaire des murs des surfaces commerciales (en totalité ou en partie) afin de garantir une maîtrise des loyers et une qualité de l'offre commerciale.

PROJET PRIVÉ : CALENDRIER 2023/2025



LES ÉTAPES POUR LE PROJET PUBLIC (parking souterrain, halle couverte, jardin public)

Pour ce projet, il a été décidé d'étudier la faisabilité de créer un parking souterrain R-1 afin de répondre à une forte demande de stationnement à proximité des commerces présents.

Une Étude Géotechnique de Conception a été demandée auprès d'un bureau d'études. Des sondages ont été réalisés à des profondeurs d'environ 12 m afin d'identifier l'ensemble des couches présentes en sous-sol.

Les résultats ont permis d'évaluer la profondeur de la nappe phréatique qui est à environ -4,00 m de profondeur sous la surface actuelle.

Dans ces conditions, le bureau d'études ne voit pas de contre-indication sur la réalisation d'un parking souterrain avec un seul niveau. Toutefois, certaines conditions devront être respectées dans la conception du dallage.

Ce projet est toujours en cours de réflexion et fera l'objet prochainement d'une publication dédiée.

LE PROJET MÉDIATHÈQUE...

Nous sommes fiers de pouvoir à la fois restaurer un bâtiment historique et proposer de nouveaux services culturels et d'animations aux habitants de notre ville. La mission de cette médiathèque est de favoriser le plaisir de la découverte et l'épanouissement personnel au moyen de différentes formes d'expression culturelle. Elle sera un lieu de détente avec des espaces d'autonomie et de convivialité, cotoyant directement le château et son parc.



POUR RAPPEL

Octobre 2019, pour ce projet ambitieux de réhabilitation de l'Orangerie du château et de construction de la médiathèque, la ville de Lamorlaye décide de **lancer un concours d'architecture**. 86 cabinets participent.

En mars 2022, le jury délibère et opte pour le projet le plus adapté. La médiathèque bénéficiera d'un cadre et d'un équipement moderne et fédérateur, capable d'assurer pleinement son rôle de lieu de culture, de formation et de rencontres intergénérationnelles. La salle d'action culturelle permettra d'accueillir aussi bien des conférences, des expositions que des spectacles... dans des conditions scéniques et acoustiques qualitatives.

Le **comité de pilotage** composé d'élus, de cadres de la ville, de la DRAC (Direction régionale des Affaires culturelles) et de la MDO (Médiathèque Départementale de l'Oise) travaille en étroite collaboration avec le Cabinet d'architecture sélectionné, Mars Architectes. En 2023, l'Avant-Projet Sommaire est abouti.

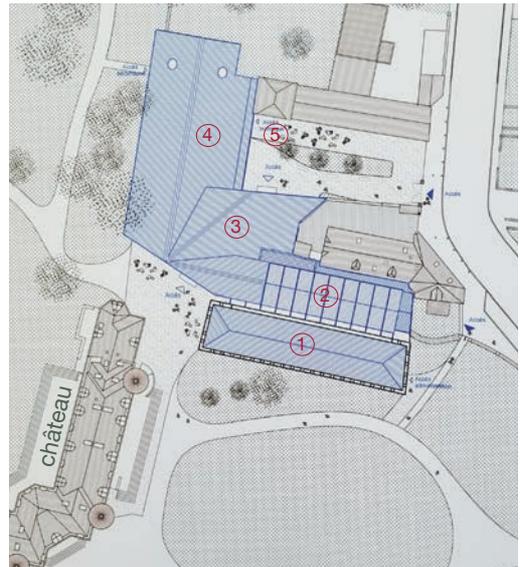
Un projet d'une telle ampleur ne se fait pas dans la précipitation. Chaque réunion du comité de pilotage a été essentielle pour définir et réajuster le plus précisément possible les réels besoins et objectifs, pour finaliser les dispositions de chaque espace et adapter en conséquence les plans...

En 2023, grâce à l'investissement de chaque intervenant, l'Avant-Projet Définitif est finalisé et approuvé.

Le permis de construire a été déposé le 26 juillet dernier ; il est en cours d'instruction pour une durée de 5 mois.

Ensuite, le permis sera affiché sur le site de la médiathèque (pour une durée de 2 mois pour purger les délais de recours).

LE DÉBUT DES TRAVAUX EST PRÉVU EN 2024.



L'Orangerie ① sera doublée en longueur d'une orangerie contemporaine ② reprenant les codes et l'ambiance d'une serre. Elles accueilleront la médiathèque et le service administratif, avec un hall ③ qui fera le lien avec la salle d'action culturelle ④.

La capacité de la salle d'action culturelle ④ sera de 200 places assises et 400 places debout grâce à des gradins escamotables. En liaison avec l'ancien bâtiment de ferme, la salle d'action culturelle s'implantera entre parc et cour ⑤.

LES ESPACES DE LA MÉDIATHÈQUE

✓ La médiathèque s'organisera sur deux niveaux, rez-de-chaussée et premier étage, et comprendra l'accueil, l'ensemble des espaces dédiés aux **enfants**, aux **adolescents** et aux **adultes**, un espace **animations**, une **ludothèque** et un **espace citoyen** privilégiant les échanges intergénérationnels.

Chacun des espaces "littérature" profitera des deux ambiances, de l'Orangerie restaurée et du volume neuf.

✓ Le Hall accueillera le **point d'accueil** et un **espace presse** avec un **coin café**.

La Fête du Cheval

Une très belle édition pour cette Fête du Cheval 2023 !

Spectacles au programme pour la journée du samedi dans le parc du château. Avec tout d'abord dans l'après-midi ambiance western avec AG Diosa : des poneys ont fait le casse du siècle dans une banque ! Voltige, cascades, humour, numéros de dressage... Un spectacle familial qui a réuni plus de 700 personnes et ravi petits et grands ! En début de soirée, devant un parterre d'environ 900 personnes, Jean-François Pignon a expliqué son approche des chevaux et sa façon de travailler avec eux pour les numéros de dressage. Nous avons pu profiter en direct d'une expérience très intéressante avec un cheval qu'il ne connaissait pas. Suivait le spectacle avec Antoine Branche "Chien fou" qui nous a fait découvrir son univers poétique largement inspiré par les cultures et spiritualités amérindiennes en mêlant ses différentes disciplines : voltige, acrobatie et chevaux en liberté. Enfin pour terminer, le spectacle de J.-F. Pignon "Black and White", magnifique chorégraphie avec ses 13 chevaux en liberté. Avant de se quitter, le public était invité à faire connaissance avec les artistes et les chevaux bien sûr !



Dans l'après-midi, le Prix de la Ville de Lamorlaye était remporté à l'hippodrome de Chantilly par Pierre Groualle, entraîneur à Lamorlaye, avec *Omicrone* monté par Tony Piccone.

La journée de dimanche a débuté avec une parade à cheval dans le centre-ville avec la gendarmerie à cheval, les écuries de l'Épi de Lamorlaye et de Stéphanie Dorothée de Gouvieux. Dès 11h30, sur le terrain d'entraînement de France Galop, villages des exposants, food-trucks, structures gonflables, cheval mécanique de l'Afasec, danses... attendaient les visiteurs. Plusieurs courses de poneys orga-

nisées par M^{me} Hélène Mennessier avec l'association Poneys au galop se sont déroulées avec remises des prix. Le prix de la Ville de Lamorlaye a été remporté par Mika Soumillon. Le concours du cheval à 2 pattes a rencontré un vif succès avec 21 binômes engagés. De nombreux lots ont récompensé les jeunes cavaliers pour leur rapidité et leur enthousiasme. Et pour clôturer cette belle après-midi ensoleillée, installés sur des chaises ou assis sur l'herbe, le concert très apprécié des Satin Doll Sisters. Leurs trois voix en parfaite harmonie nous ont fait voyager pour notre plus grand plaisir dans les années 30 à 60.



EXPOSITION, PROMENADES, LECTURES, LA PARTICIPATION DE L'ALMA À LA FÊTE DU CHEVAL ET AUX JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Pour la première fois, Lamorlaye a pu fêter en même temps la Fête du Cheval et les Journées Européennes du Patrimoine ! Une façon de réaffirmer s'il en était besoin que l'activité hippique fait partie du patrimoine de notre ville : patrimoine vivant car toujours très présente et dynamique et élément essentiel et structurant de notre histoire depuis le milieu du 19^e siècle.

Dès ses débuts en 2002-2003, l'ALMA a travaillé sur ce thème avec une première table ronde en février 2003, des expositions, des conférences, des promenades commentées... Cette année nous avons proposé une exposition "L'histoire du monde hippique à Lamorlaye" et une promenade "À la découverte des anciens entraîneurs de Lamorlaye". Une autre

promenade à la découverte du "Secteur seigneurial" de Lamorlaye abordait un aspect plus lointain de notre patrimoine : nos seigneurs et leurs châteaux. Enfin, nous avons raconté, dirigés par Sabeline Campo-Delamare (Agora), l'histoire de "Charles Pratt, ses maîtres, ses amis".

L'activité hippique à Lamorlaye comme ailleurs en France s'est d'abord développée en faisant appel, de l'entraîneur au lad en passant par le jockey, au savoir-faire anglais ; la présence anglaise à Lamorlaye au 19^e siècle était très importante : vers 1890, elle représentait le quart de la population ! Pour la première fois, nous avons pu présenter l'activité hippique à Lamorlaye dans un lieu emblématique des débuts de cette histoire : la petite chapelle anglicane, transformée en

musée éphémère, a offert un très beau cadre à notre exposition qui évoque de grands entraîneurs et jockeys de Lamorlaye et fait la part belle à la présence anglaise, à Charles Pratt, jockey puis entraîneur, venu d'Angleterre mais ayant construit sa vie et sa carrière à Lamorlaye, et à *Gladiateur*, cheval français et morlacuméen, vainqueur des 1 000 Guinées et du Derby d'Epsom en 1865 !



Inauguration de l'exposition en présence de Monsieur le Maire

➤ Forum des Associations

Tout au long de cette journée qui marque chaque année la rentrée sportive et culturelle de la ville, nous avons accueilli plus de 900 personnes venues s'inscrire ou chercher des informations sur les associations morlacuméennes. Celles-ci offrent un très large choix d'activités dans tous les domaines. Les initiations et démonstrations sportives et musicales mises en place cette année ont permis au public d'avoir une meilleure visibilité sur les activités proposées.



➤ Brocante et Fête de la Bière

Comme toujours, c'est dans une ambiance bon enfant que s'est déroulée la brocante organisée par le Groupement des Artisans et Commerçants de Larmorlaye. Toutes les conditions étaient réunies : un temps ensoleillé, de nombreux participants, divers points de restauration et nouveauté cette année : la présence de brasseurs de bière locaux, accompagnés d'une fanfare bavaroise déambulant dans les rues !



➤ Conférence de l'ALMA

La conférence de l'ALMA "1940-1944 : les spoliations de 'biens juifs' à Larmorlaye" s'est déroulée devant un public nombreux (plus de 80 personnes au Foyer culturel et 3 en distanciel) attentif et très ému par la découverte d'une histoire encore mal connue. Sylvine Cros, Anne Dezobry et Lucienne Jean, toutes adhérentes de l'ALMA, ont travaillé trois ans sur ce sujet, principalement aux archives nationales de Pierrefitte. Au-delà des spoliations ou tentatives de spoliation, elles ont montré l'implication de l'État français (Vichy) et de quelques-uns de ses grands "serviteurs" mais aussi la participation active de tant de personnes quasi anonymes, des citoyens "normaux", à ce processus de spoliation ; et elles ont raconté les vies

de ces propriétaires de résidences secondaires à Larmorlaye, confrontés à un système juridique, politique, policier tentaculaire qui en a fait des réfugiés dans leur propre pays et qui en mènera certains jusqu'à la déportation.

Dans le N°15 des Cahiers de Chantilly (en vente à la Maison de la presse de Larmorlaye), un article est consacré à ce moment de notre histoire, la grande et celle de Larmorlaye.



Nos cavalières ont du talent...

➤ Julia Moreau, vice-championne de France Poney Élite B et médaille de bronze en dressage P2B



Les cavaliers de Jean Philippe Lima, écurie Grandjean, brillent à nouveau sur la scène équestre nationale grâce à la talentueuse cavalière Julia Moreau. Après avoir conquis les cœurs et les podiums au fil de son parcours équestre, Julia s'est hissée au sommet de la compétition en tant que vice-championne de France en Poney Élite B Concours Complet. Une prouesse remarquable qui témoigne de son dévouement, de sa persévérance et de son amour pour ces magnifiques animaux.

L'aventure de Julia Moreau dans le monde de l'équitation a commencé il y a plusieurs années, ici même à Lamorlaye. En septembre 2022, nous avons partagé avec vous sa victoire en tant que Championne de France en P1B. Une réussite qui n'était que le début de son ascension fulgurante dans le domaine équestre. Au cours d'une interview touchante, menée lors de la Fête du Cheval en octobre de l'année dernière, Julia avait partagé ses rêves et ses ambitions

pour l'avenir. Elle avait alors révélé son souhait de participer aux compétitions de haut niveau en Poney Élite B Concours Complet.

Julia a tenu sa promesse de manière éclatante : aux Championnats de France de Lamotte-Beuvron en juillet 2023 en remportant la médaille de la 2^e place en Poney Élite B Concours Complet. Cette catégorie représente le niveau le plus élevé de compétition avec un poney B en concours complet, et Julia a su se démarquer parmi les meilleurs cavaliers et cavalières de la nation.

Mais l'exploit ne s'arrête pas là. Pour sa première participation au Championnat de France P2 B Dressage, Julia Moreau a également fait sensation en décrochant la 3^e place. Cette performance est un témoignage de sa polyvalence et de sa capacité à exceller dans différentes disciplines équestres.

Sa détermination, son dévouement et son amour pour les chevaux sont une source d'inspiration pour les jeunes cavaliers et cavalières de la région, ainsi que pour toute la communauté équestre. Julia incarne les valeurs de persévérance et de passion qui font de Lamorlaye un foyer d'excellence équestre.

Félicitations à Julia Moreau pour ses exploits remarquables aux Championnats de France 2023. Nous sommes impatients de voir les réalisations futures

de cette étoile montante de l'équitation, et nous continuerons à la soutenir dans ses quêtes équestres à venir. Bravo, Julia !



➤ Noelys Lefebvre, vice-championne de France Poney 2D



Après 5 ans d'équitation, Noelys Lefebvre s'entraîne avec *Tony Condé Ferreira*, champion bien connu et très réputé. Elle a participé à divers concours internationaux, avec de bons résultats comme Fontainebleau en 115 et 120, elle participe également aux TDA (Tournée des As).

Enfin, cet été avec l'étalon *Banbi de la Bosse*, elle finit vice-championne de France AS Poney 2 D cadet, hauteur 110/115. C'est un grand bonheur, bien mérité par son travail assidu.



YASMINE CHANI

6^e ADJOINTE POLITIQUE CULTURELLE,
ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET ÉVÉNEMENTIELLE

➤ Club des Gens Heureux

Nous remercions vivement les personnes qui ont assisté à la réouverture du club le jeudi 7 septembre dernier au Foyer culturel de lamorlaye

Celui-ci est ouvert tous les jeudis de 14h à 18h.

Adhésion 2023 : 10 €

Adhésion annuelle 2024 : 25 €

Participation au goûter : 1 €

Nous accueillons avec plaisir tout nouvel adhérent.

➤ Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes vous propose les sorties suivantes.

➤ **Samedi 28 octobre**
Théâtre des Variétés
“Panique en Coulisses”

Spectacle puis dîner au restaurant.

Tarif : 100 €/pers.



➤ **Jeudi 9 novembre**

Visite de l'Hôtel de la Marine



Visite guidée des appartements des intendants ainsi que les salons d'apparat et loggia • Déjeuner au restaurant.

Tarif : 87 €/pers.

Le départ et le retour se font en car, rue de la Tenure.

Renseignements et inscriptions :

M^{me} Esnée (présidente) : 06 84 52 69 23

M^{me} Dechesne (secrétaire) :

06 44 95 51 39

➤ EML – École de Musique de Lamorlaye

NOUVELLES CLASSES de Saxophone, Clarinette et Alto.

L'École de Musique de Lamorlaye a fait sa **rentrée lundi 11 septembre**, après un Forum bien apprécié.



Elle assure sa mission de toujours, **œuvrer pour une formation musicale de qualité, instrumentale et vocale, avec des professeurs diplômés et expérimentés**, dans une ambiance conviviale perpétuant son engagement depuis plus de 50 ans.

Cette année 2023-24 est marquée par un **renouveau des instruments à vent, en ouvrant deux nouvelles classes – Saxophone et Clarinette –** avec un nouveau professeur diplômé, Monsieur Joseph Per.

De même, l'**élargissement de la classe de violon avec l'Alto** est effectif dès à présent avec Monsieur Jean Ambid, professeur de violon.

Nous formulons nos vœux de réussite pour ces instruments qui pourront bientôt venir renforcer favorablement l'Ensemble Instrumental EML. **Nous rappelons que les juniors inscrits en Formation musicale et en instrument sont admis gratuitement dans cet Ensemble.**

D'autre part, nous avons le **plaisir d'accueillir Monsieur Guillaume Chefdeville, professeur de batterie-percussions** pour remplacer Monsieur Félix Verger qui nous a quitté pour un poste plus proche de son domicile. Nous le remercions pour les années fructueuses passées au sein d'EML.

À NOTER : EML prépare son Concert d'Automne qui sera donné le 2 décembre 2023 au Foyer culturel.

Infos : www.eml-musique.com

info@eml-musique.com

06 07 82 44 99

➤ Savate Boxing Club Lamorlaye

Le Savate Boxing Club de Lamorlaye vous propose **“la Canne Contact Évolution”**.

Les conduites motrices spécifiques de cette discipline innovante sont celles de la canne de combat, du bâton, et de la technique de pieds de la Savate Boxe Française originelle et moderne.

Cette discipline est une spécialité très récente qui est uniquement proposée par le SBCL.

L'originalité de la démarche Canne Contact Évolution initiée par Éric et Laurence, relie les pratiques des différentes disciplines énoncées.

Le mode d'échange est l'assaut où la touche est strictement contrôlée.

Venez nous retrouver tous les lundis (hors vacances scolaires) de 20h à 21h30 au gymnase de la Thève (à côté du collège) !

Contact : sbclamorlaye@free.fr



➤ Alma

■ Sortie à Méru

Mercredi 15 novembre

L'ALMA propose une sortie à Méru avec visite guidée du **Musée de la Nacre et de la Tabletterie**, déjeuner et découverte de Méru l'après-midi. Participation en cours de définition. Rendez-vous pour covoiturage à 9h15 devant le Foyer culturel.

Inscriptions : 06 22 05 42 36

lamorlayealma@gmail.com

www.lamorlayealma.wordpress.com

Association Lamorlaye Mémoire & Accueil

Mercredi 15 novembre 2023

VISITE GUIDÉE DU MUSÉE DE LA NACRE ET DE LA TABLETTERIE



RV : 10h00 Musée de la Nacre 52 rue R. Salengro- Méru
Ou COVOITURAGE : 9h15 - Foyer culturel (Lamorlaye)

Déjeuner, viste de l'après-midi et participation en cours de définition



RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS
06 22 05 42 36 - lamorlayealma@gmail.com
www.lamorlayealma.wordpress.com



➤ Oise Danse Indienne



Envie de danser comme jamais auparavant ? **Ne cherchez pas plus loin !** Rejoignez notre cours de danse

indienne exceptionnel et laissez votre passion s'exprimer !

Ce que vous pouvez attendre : ➤ des instructeurs talentueux et passionnés
➤ des styles de danse indiennes variés ➤ un environnement amical et inclusif ➤ des séances d'entraînement stimulantes et amusantes.

Peu importe votre niveau, que vous soyez débutant ou danseur expérimenté, nous avons quelque chose pour vous ! Il reste quelques places, alors ne tardez pas ! C'est l'opportunité parfaite de développer vos compétences en danse tout en passant un bon moment.

Contact : 06 22 94 19 88 • Mail : oisedanseindienne@gmail.com

➤ Avenir Gym Rythmique

Nouvelle association !

Notre association sportive est ouverte à tous à partir de 7 ans et également pour les adultes.

Notre discipline permet de développer la motricité, la coordination et la pratique de cinq engins : le ruban, le ballon, la corde, les massues et le cerceau. Ce sport olympique allie partage, plaisir et souplesse.

Notre équipe se compose d'entraîneurs diplômés expérimentés.

Nous proposons des cours le mardi de 17h à 18h pour les enfants nés entre 2017 et 2015, des cours de 18h à 19h pour les enfants nés en 2014 et avant et un cours de 19h à 20h pour les adultes à Coye-la-Forêt à la Halle des Sport.

Pour Lamorlaye, nous avons un cours de 18h30 à 19h45 pour les enfants nés entre 2017 et 2015 et un cours de 19h45 à 21h pour les enfants nés 2014 et avant, au complexe sportif de la Thève (salle agrès).

Vous pouvez nous contacter sur nos réseaux sociaux ou via notre mail : avenir.gymrythmique@gmail.com
Instagram : @avenirgymrythmique
Facebook : Coye-Lamorlaye Avenir GR



Les membres du Bureau

➤ Artamuse

Nous vous proposons désormais des stages pour enfants et adultes le week-end.

Prochains stages :

➤ **Stage d'aquarelle spécial débutant** le samedi 2 décembre de 14h à 18h30. Tarif : 60 €.

➤ **Stage de manga pour enfants** de 10h à 12h le samedi 2 décembre. Tarif : 20 €.

➤ **Stage de pastel adultes débutants** le samedi 9 décembre de 14h à 18h30. Tarif : 60 €.

Matériel fourni pour les 3 stages.

Pour plus de renseignements : artamuselamorlaye@yahoo.fr
Aquarelle et manga : 06 64 71 54 34
Pastel : 06 10 55 08 56



➤ Les Jeudis de la Tenure

Par Annick Jeannès.

Le jeudi 9 novembre à 15h, à la résidence La Tenure, vous découvrirez l'histoire de la Fête de l'Ours, celle de la Saint-Loup et quelques autres !

Les Jeudis de la Tenure
Ouverts à tous : pour proposer, faire ou participer !
Jeudi 9 novembre - 15h
Coutumes
et traditions locales



par Annick Jeannès

Ouvert à tous

Résidence de La Tenure - Lamorlaye

INSCRIPTIONS et RENSEIGNEMENTS
06 22 05 42 36 & lesjeudisdelatenure@gmail.com

Découvrez notre blog : lesjeudisdelatenure.wordpress.com

Contact : 06 22 05 42 36
lesjeudisdelatenure@gmail.com

↳ Bibliothèque

17^e FESTIVAL DE LECTURE "LES MOTS EN L'AIRE"

Les animations sont gratuites et ouvertes à tous.

Inscription obligatoire.

■ 25 octobre : Atelier créatif

• À 15h à partir de 5 ans : "Viens écrire ton prénom en lettres celtiques".

■ 3 novembre : Jeu de rôle celtique

• À 15h et à 16h30 pour les enfants de 7 à 11 ans à la bibliothèque. Organisé par les rôlistes de Morlaccia de l'association Agora.

Ces animations sont financées par la Communauté de Communes de l'Aire Cantillienne dans le cadre du Festival de lecture Les Mots en l'Aire.



Inscription obligatoire à la bibliothèque, 1 rue de la Tenure, ou au 03 44 21 64 15.

↳ AMAP – Les Paniers de la Reine Blanche

Le 4 juillet dernier, l'AMAP "Les Paniers de la Reine Blanche" a fêté ses 10 ans !

Pour l'occasion, barnums et tables ont été mis à notre disposition par la commune pour accueillir chaleureusement tous nos adhérents et producteurs.

La distribution hebdomadaire s'est déroulée dans une ambiance festive avec dégustation de produits, notamment la bière bio et locale de la Petite Brasserie Picarde de Pascal Detrez, les gourmandises au miel de La Miellerie Enchantée et les fromages de la fromagerie Beaudoin. Pain, pâté, jus, cidre, légumes à croquer... que du bio, du local, du direct producteur pour ce grand moment.

Willy, notre producteur paysan bio depuis la création de l'AMAP,

et Romaric, notre producteur de fraises et pâtes bio, étaient également présents. Zoé du réseau des AMAPS Hauts-de-France a fait le déplacement pour l'occasion.

Les enfants des adhérents avaient participé à la création de belles guirlandes de fanions aux couleurs de la diversité gustative que l'on trouve à l'AMAP. Nous avons même eu l'honneur d'écouter une sélection de chansons travaillées par les CM2 à l'école : une prestation scénique unique et émouvante !

Nous remercions la commune pour son soutien logistique dans la mise en œuvre de cet événement important, tous nos producteurs engagés dans l'aventure d'une relation si proche avec les AMAPS et tous nos adhérents pour avoir pu venir et profiter de ce moment de partage.



À NOTER

- ↳ L'AMAP tiendra un stand au **Forum de la Transition Écologique** le 18 novembre prochain à Gouviex.
- ↳ Dans le cadre du **Festival ALIMENTERRE**, ciné-débat au Palace Montataire le 24 novembre.
- ↳ **Renouvellement et nouveaux contrats légumes-pain-oeufs** à partir du 14 novembre.

<http://paniers-reine-blanche.azurewebsites.net/>

➤ TCL – Tennis Club de Lamorlaye

La saison sportive 2022/2023 s'est terminée avec brio pour notre club, car notre **équipe 1^{re} Homme monte en Championnat de France** et notre **équipe 1^{re} Dame, monte en Championnat Régional**.

Notre **sortie** organisée **pour les enfants à Roland Garros**, ayant eu un vif succès, nous pensons la reconduire l'année prochaine.

Les stages des grandes vacances se sont déroulés dans une très bonne ambiance, une centaine d'enfants y ont participé tout au long du mois de juillet ainsi que la 1^{re} semaine d'août.

Pour les vacances de la Toussaint, le club offrira les mêmes prestations à savoir : stages de Tennis et de Multi-sports du 23 octobre au 3 novembre.

Renseignements au club : au 03 44 21 58 01 ou par mail : tennis@club-lamorlaye.fr



➤ CSR – Centre Social Rural

ACTIVITÉS GRATUITES POUR LES SENIORS

■ **Séance de sophrologie** : détente et relaxation au programme.

Lundi 6 novembre à 14h

Inscriptions avant le 26 octobre

Jeudi 9 novembre à 11h

Inscriptions avant le 6 novembre

■ **Atelier créatif** : accompagnement à la découverte et à l'élaboration de votre carnet personnel qui pourra regrouper selon vos envies : souvenirs, recettes, agenda, anecdotes, anniversaires de votre entourage... Libre cours à votre créativité !

Mercredi 15 novembre à 14h

Mardi 21 novembre à 14h

Mardi 19 décembre à 14h

Inscriptions à ce cycle avant le 8 novembre

■ **Atelier Jeux de société** :

Ludoseniors, en partenariat avec le département de l'Oise

Jeudi 16 novembre à 14h

Inscriptions avant le 9 novembre

Sur inscription à l'accueil du Centre Social Rural (87 avenue de la Libération) ou au 03 44 21 61 61.

➤ SBO – Sud Basket Oise

Les basketteurs du Sud Basket Oise ont repris le chemin des gymnases depuis début septembre.

Petits (à partir de 4 ans) et grands, loisir comme compétition, filles et garçons cette année encore, notre club va miser sur **ses valeurs : la convivialité, le plaisir de jouer et l'esprit familial**.

Une dizaine d'équipes seront engagées sur les plateaux (mini-basket) et en championnat.

De très nombreux créneaux d'entraînement sont proposés à Lamorlaye du lundi au jeudi et il est possible de participer à des essais jusqu'en novembre.

L'année dernière, le SBO comptait plus de 280 licenciés et a montré sa grande convivialité en organisant les finales départementales de Coupe de l'Oise de basket-ball à Lamorlaye au Gymnase de la Thève. **Alors pourquoi pas vous ? Nous vous**



attendons nombreux pour une nouvelle saison sportive !

Nouveauté cette saison :

la Section Loisir et Vétérans le lundi soir, une équipe U13 Filles en plus des autres équipes féminines du Sud Basket Oise.

Contact : 06 50 78 95 55

contact.sbo60@gmail.com

<http://www.sudbasketoise.fr/>

facebook.com/sudbasketoise

➤ AU5V – Lamorlaye à Bicyclette

Un lieu pour apprendre à réparer et entretenir son vélo, se faire aider pour gonfler les pneus, régler un dérailleur, un frein, réparer une crevaillon mais aussi pour se débarrasser du vélo qui traîne dans la cave et qui pourrait retrouver une seconde vie...

L'atelier est ouvert le premier mardi de chaque mois de 18h à 19h30 (parking de la mairie).

Prochain atelier mardi 7 novembre

👉 CDL – Club de Danse de Lamorlaye

Une rentrée dynamique au CDL !

L'ensemble des cours de danse a repris depuis le lundi 11 septembre dans la bonne humeur et la joie de se retrouver après la pause estivale.

Les différents forums nous ont permis de rencontrer un public demandeur et au rendez-vous dès les premiers cours !

Que vous soyez débutant.e.s ou plus aguerri.e.s, il est toujours possible de venir essayer les danses de votre choix que ce soit en **Line Dance Country** ou en **Danses de Salon** au.x niveau.x. qui vous intéresse.nt. tout au long des semaines à venir !

N'hésitez pas à franchir la porte et nous rejoindre pour apprendre des chorégraphies et des figures qui vous

permettront de profiter des soirées de danse sans vous ennuyer à répéter toujours les mêmes pas.

Nos cours vont du niveau débutant au niveau compétition (pour la Danse de Salon).

NOUVEAU CETTE ANNÉE !

➔ **Ouverture d'un cours de Line Dance pour les enfants de 9 à 13 ans.**

Initiation à la danse en ligne sur tout style de musique, chorégraphies simples et entraînantes.

La Line dance ou danse en ligne correspond à la répétition d'une chorégraphie

en changeant de sens, c'est-à-dire que la chorégraphie se répète face à quatre, trois, deux ou un murs différents (correspondant aux quatre points cardinaux).

L'intérêt de la Line dance est simple : elle est accessible à n'importe qui et ce à n'importe quel âge. Sur la piste de danse, des gens de tous âges peuvent se côtoyer.

Il n'est pas rare de voir dans les clubs dits "familiaux" un enfant danser aux côtés de ses grands-parents.

"L'important est d'essayer !"

Contacts :

cdl.salon.danseenligne@gmail.com
www.clubdedansedelamorlaye.com
06 84 79 27 08 / 06 77 71 40 55

AGORA
LE FORUM CULTUREL

Programmation Enfants 2023-2024

Samedi 7 octobre 2023 - 15h
Bibliothèque de Lamorlaye
Atelier Enluminure (7-13 ans)
Création d'un marque page
Sur inscription auprès de la Bibliothèque (03 44 21 64 15)

Vendredi 3 novembre 2023 15h et 16h30
Bibliothèque de Lamorlaye
Jeu de rôle celtique (7-11 ans)
par les Rôlistes en Morlaccas
Sur inscription auprès de la Bibliothèque (03 44 21 64 15)

Dimanche 10 décembre 2023 - 16h
Château de lamorlaye
Animations de Noël (6-13 ans)
Quiz de culture générale interactif et Kim du goût (dégustation à l'aveugle) autour des fruits et légumes de saison.
Entrée libre

Mercredi 28 février 2024 - 15h
Bibliothèque de Lamorlaye
Atelier Héraldique (7-13 ans)
Création d'un blason selon les règles de l'héraldique
Sur inscription auprès de la Bibliothèque (03 44 21 64 15)

Mercredi 24 avril 2024 - 15h
Bibliothèque de Lamorlaye
Cherche et trouve (7-13 ans)
Les Monuments de Paris
Sur inscription auprès de la Bibliothèque (03 44 21 64 15)

Ces activités pour enfants sont proposées **gratuitement**, en partenariat avec la Bibliothèque de Lamorlaye et l'AMAP Les paniers de la Reine Blanche.

👉 Agora

Programmation des animations pour enfants

Cette saison, Agora a souhaité développer des **activités gratuites** pour enfants en proposant **5 animations culturelles en partenariat avec la Bibliothèque de Lamorlaye et l'AMAP Les paniers de la Reine Blanche.**

Ces activités permettent d'accueillir des enfants à partir de 6 ans.

Réservation auprès de la Bibliothèque de Lamorlaye (03 44 21 64 15).

Sortie à l'Abbaye de Royaumont

Dimanche 12 novembre de 14h30 à 18h

Agora vous propose une sortie exceptionnelle à l'Abbaye de Royaumont. Au programme :

• **Visite guidée** • **Concert Orgue** • **Goûter**

Covoiturage.

Tarif : Adhérents Agora : 35 € • Non-adhérents : 38 € • 3-17 ans : 15 €
• 1-2 ans : **gratuit**. **Inscription avant le 23 octobre.**

Plus de renseignement sur le site internet d'Agora www.assoagora.fr,

par email : contact@assoagora.fr,

par téléphone : 06 29 61 47 04.



Stage Théâtre & Cinéma pendant les vacances de la Toussaint

Agora propose **du 23 au 27 octobre** un **stage théâtre pour les 6/10 ans** et un **stage cinéma, spécial Halloween pour les 8/11 ans.**

Les stages sont animés par Sabeline Campo Delamare (*anciennement Studio 32*).

Au théâtre : jouer implique l'ensemble de notre être, nous jouons avec nos émotions, nos sensations, nos sentiments, notre imaginaire... De 10h à 12h. **Tarif : 60 €.**

Le jeu face à la caméra : l'intensité et l'intimité du jeu face caméra. Être vrai et naturel dans son jeu, être dans le lâcher prise. On vit le moment présent... on se laisse surprendre. Les émotions viennent plus facilement. De 14h à 16h. **Tarif : 100 €.**

Renseignements et inscriptions : 06 23 85 56 97 • www.assoagora.fr

AGORA
LE FORUM CULTUREL

VACANCES TOUSSAINT 2023

STAGES THÉÂTRE ET CINÉMA

Théâtre 6-10 ans
DU 23 AU 27 OCTOBRE 2023, DE 10H À 12H
TARIF : 60€
Animé par Sabeline Campo Delamare

Cinéma Spécial Halloween 8-11 ans
DU 23 AU 27 OCTOBRE 2023, DE 14H À 16H
TARIF : 100€
Animé par Sabeline Campo Delamare

SEMAINE BLEUE



Du 3 au 6 octobre, plusieurs ateliers étaient proposés durant la Semaine bleue, semaine dédiée à la valorisation de la place des aînés dans la vie sociale et à la lutte contre l'isolement social et relationnel.

La municipalité et le CCAS remercient chaleureusement les différents acteurs qui se sont mobilisés : la bibliothèque de Lamorlaye, l'association Graines de Pays, Les Jeudis de la Tenure et la résidence La Tenure.

RÉTROSPECTIVE

Un grand merci à Ivan Olivas et Patrick Descamps formant le duo "La Gamberge" venu au château le jeudi 28 septembre animer le thé dansant avec gentillesse et humour. Un accordéon, une guitare, et c'est parti pour revisiter le patrimoine de la chanson française. Les personnes présentes étaient heureuses d'avoir pu profiter de ce bel après-midi festif et très convivial.

Nous remercions également chaleureusement l'équipe de la Résidence La Tenure, ses résidents et les services techniques de la ville pour leur investissement.



POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

■ CONCERT DES CHANTS BOUL'TOUT

Le CCAS vous invite le

samedi 9 décembre
à partir à 16h au Foyer
culturel au concert des
Chants Boul'Tout.

Pour un moment magique en cette période de fêtes, plus de 100 choristes sur scène reprennent les plus grands succès de la chanson française d'hier et d'aujourd'hui en toute simplicité et avec bonne humeur, sous la direction énergique et pleine d'entrain du chef de chœur Fabrice Lolivier qui insuffle à ses choristes son enthousiasme et la passion du chant. **Ouvert à tous • Gratuit.**



■ COLIS DE NOËL

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS offrira un **colis de Noël aux Morlacuméens de 65 ans et plus** ou un **bon d'achat** valable dans certains commerces de la ville. Ce présent sera offert aux seniors sous conditions de ressources.

Vous pouvez en bénéficier si votre quotient familial est compris entre 0 et 2 000 €.

$$\text{Quotient familial} = \frac{\text{Revenus annuels du foyer}}{12 \times \text{nombre de parts fiscales}}$$

La distribution aura lieu le **mardi 12 décembre** de 10h à 12h et de 14h à 16h au Foyer culturel.

■ REPAS DE FIN D'ANNÉE

Le CCAS invite les seniors de 65 ans et plus à **partager un repas à l'occasion des fêtes de fin d'année.**

Ce repas se déroulera le

jeudi 14 décembre
à partir de 11h30
au Foyer culturel

et sera suivi du
concert des
Yell'Horses.



Participation : 10 €/personne.

Pour les colis et le repas de fin d'année, l'inscription est OBLIGATOIRE auprès de l'accueil de la mairie avant le 30 octobre 2023.

Pour le colis de Noël, vous devrez être muni de l'ensemble des feuillets de votre dernier avis d'imposition.

Pour des raisons de délai de commande, aucune inscription après la date limite ne pourra être prise en compte.



Lamorlaye — Place du Calvaire

La Chapelle anglicane, place du Calvaire, avant 1907.

La chapelle dite anglicane est liée à l'histoire de la communauté anglaise de Lamorlaye, notamment à l'histoire de Mary Hudson et à celle de Charles Pratt. Vers la fin du XIX^e siècle, de nombreux Anglais sont installés à Lamorlaye. Ils étaient anglicans ou protestants et n'avaient pas de lieu de culte : un pasteur venait de l'ambassade d'Angleterre à Paris pour officier à Lamorlaye chez Mary Hudson puis à Chantilly.

À la fin des années 1880, Mary Hudson organise une collecte de fonds auprès de la communauté anglaise (156 individus au recensement de 1886 et 208 à celui de 1891) pour construire un lieu de culte à Lamorlaye. Charles Pratt, grand jockey puis grand entraîneur de Lamorlaye, offre en plus de son soutien financier, le terrain sur lequel est construite la chapelle. Le principal donateur est son ancien patron, Henry Jennings, un autre grand entraîneur de Lamorlaye. **La chapelle sera ouverte en 1892.**

Anglicane à sa création, la chapelle devient méthodiste lorsque les fidèles adhèrent aux idées de John Wesley : c'est alors qu'est gravée l'inscription au fronton "Wesleyan Chapel 1892". Au fil du temps, d'autres courants théologiques se rattachant au protestantisme seront pratiqués. Le 18 octobre 1977, l'association culturelle de l'Église Méthodiste de langue anglaise en France, qui avait hérité de la chapelle, la cède à l'Institut Biblique Européen de Lamorlaye (IBE)*. Il faudra deux années de travail intense aux membres de l'Église Protestante Évangélique de Lamorlaye pour la remettre en état. À partir de 1998, la chapelle étant trop petite, ces derniers seront accueillis à l'Institut Biblique Européen. La chapelle sera de nouveau utilisée après la fermeture de l'IBE, fin 2001. Enfin, la ville a acheté la chapelle en 2019.

* Installé au château depuis 1960 par l'association américaine Greater Europe Mission qui a acheté le château, l'IBE est un organisme de formation pour les futurs missionnaires et pasteurs de tous les pays.



Après une partie de tir au pigeon, Tom French remet la coupe d'honneur à Charles Pratt – Extrait de *Les jockeys et les entraîneurs chez eux à La Morlaye*, La Vie illustrée du 15 juin 1899.

“Cette plaque est érigée à la mémoire de Charles Pratt qui quitta ce monde le 16 septembre 1907. M. Pratt fut très actif dans l'organisation de la collecte de fonds qui permit de construire cette chapelle et il donna le terrain sur lequel elle est bâtie.” Ses obsèques seront célébrées à la chapelle.



NICOLAS MOULA
 MAIRE DE LAMORLAYE, 1^{er} VICE-PRÉSIDENT DE LA
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE



Forum de la Transition Écologique

Deux jours pour s'employer à la transition écologique : le vendredi 17 et le samedi 18 novembre 2023 à Gouvieux (salle des Fêtes, rue de la Mairie).



Après les succès des précédentes éditions, la CCAC donne à nouveau rendez-vous à ses habitants pour la **4^e édition du Forum de la Transition Écologique Aire au Vert les 17 et 18 novembre.**

Du nouveau pour cette édition 2023, puisque deux journées seront dédiées à cette thématique.

La journée du **vendredi 17 novembre** sera consacrée à la **sensibilisation aux métiers et aux formations dans le domaine de l'environnement**, mais également au **recrutement** car des **entreprises et associations proposant des offres d'emploi** seront présentes pour rencontrer les candidats.

La journée du **samedi 18 novembre** sera consacrée à la **sensibilisation du public à l'environnement** avec des **exposants, animations, ateliers pour petits et grands.**

Les thématiques abordées sont nombreuses et élargies :

- ➔ la réduction des déchets ➔ la préservation de la forêt
- ➔ la sobriété énergétique ➔ la préservation de l'eau ➔ la mobilité douce ➔ la qualité de l'air...

Le deuxième défi énergie famille sera également lancé à cette occasion. Vous souhaitez relever le défi et avoir des informations ou candidater, n'hésitez pas à contacter les services de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne à l'adresse contact@ccac.fr

Plus d'informations à venir sur www.aireauvert.fr



Les journées de la TRANSITION ÉCOLOGIQUE

de l'Aire Cantilienne

17 et 18 novembre 2023

10h - 17h | Salle des fêtes de Gouvieux | entrée et parking gratuits

17 Emploi, formations, métiers, recrutement

18 Sensibilisation, ateliers, expositions

↳ Forum Étudiant



Samedi 25 novembre

10h > 17h

Lycée Saint-Vincent, Senlis

XI^e Infos carrières. Salon organisé par l'Association de parents d'élèves du lycée Saint-Vincent. **120 exposants** attendus pour échanger avec les lycéens sur leur avenir (écoles post-bac, professionnels, étudiants, anciens élèves qui présenteront leur filière) : cela leur permettra de mieux appréhender leur parcours post-bac.

Des **conférences** sont également prévues physiquement et en distanciel sur des sujets très différents (filiales post-bac, réforme PASS/LAS, métiers du droit, métiers du biomimétisme...).

Renseignements sur : <https://www.lycee-stvincent.fr/>

↳ Don du Sang



Prise RDV : dondesang.efs.sante.fr

TRIBUNES D'EXPRESSION LIBRE

LAMORLAYE C'EST VOUS

Comme nous l'avons expliqué dans notre dernière tribune, nous nous efforçons d'être à l'écoute de nos concitoyens qui nous transmettent leurs observations, leurs inquiétudes, leur mécontentement quant au devenir de notre ville.

Il nous appartient de prendre note, de répondre et de transmettre :

- aujourd'hui, des graffitis sont apparus sur les murs d'enceinte du parking de notre supermarché Carrefour voire même sur ses propres murs, provoquant l'inquiétude de certains qui se posent la question de savoir s'ils ont fait le bon choix en venant vivre à LAMORLAYE. Soyons rassurés, après de nombreux départs, notre police municipale retrouve peu à peu ses effectifs et la surveillance de notre commune devrait reprendre normalement.

- Un projet de construction hôtelière dans le domaine du lys sur la commune de Gouvieux est en cours et certains résidents du Lys se posent des questions quant à l'accès qui pourrait se faire par le domaine du Lys côté Lamorlaye. La commune de Gouvieux accepterait le permis de construire mais n'autoriserait pas l'accès par la route de Lamorlaye à Gouvieux. Le mieux est de se rapprocher de l'association syndicale du Lys ou de la commune de Gouvieux pour avoir des informations à ce sujet.

- Bientôt, le pôle commercial route de la Seigneurie va ouvrir ses portes. Si cela semble une réussite architecturale, en comparaison des anciens bâtis, nous espérons qu'économiquement nos commerces du centre-ville n'en paieront pas les frais.

- Projet cœur de ville : chaque étape et avancée vous seront notifiées et expliquées. Nous espérons une importante participation citoyenne pour orienter le conseil municipal dans ses décisions.

Les Morlacuméens bénéficient d'une qualité de vie précieuse et ce sont aux élus de la sauvegarder, soyons tous ensemble vigilants.

Pierre-Yves BENGHOUI
Le groupe Lamorlaye C'est Vous

LE BON SENS POUR LAMORLAYE

Chers concitoyennes, chers concitoyens, chers amis.

En ces temps troublés, l'heure n'est pas aux polémiques et aux combats politiques.

Elle est à l'union et au recueillement pour toutes les victimes d'actes de terrorisme et de barbarie, sur notre sol et dans le monde.

L'émotion est forte. Espérons que les peuples retrouvent la paix, la sécurité, la liberté et le respect de la dignité humaine. Restons unis pour une société solidaire et tolérante, sans oppression et sans discrimination.

"Ce qu'il faut surtout pour la paix, c'est la compréhension des peuples. Les régimes, nous savons ce que c'est : des choses qui passent. Mais les peuples ne passent pas." Charles de Gaulle.

Nicolas MOULA
Le Bon Sens pour Lamorlaye

L'AGENDA

OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE



OCTOBRE

Lundi 23

■ **Stage Home Studio** • Organisé par le Centre Culturel et Sportif • [Voir en page 7](#)

Du 23 au 27 octobre

■ **Stages Théâtre & Cinéma** • Organisés par Agora • [Voir en page 23](#)

■ **Stage Multisports** • Organisé par le Centre Culturel et Sportif • [Voir en page 7](#)

Du 23 octobre au 3 novembre

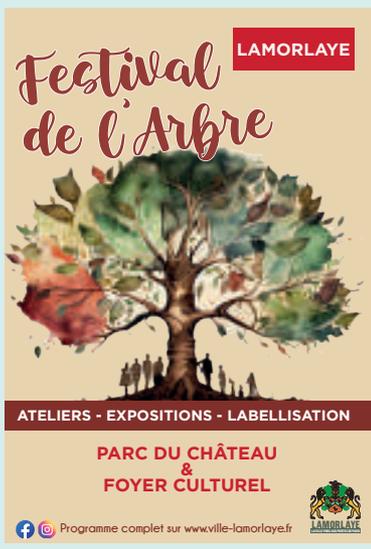
■ **Stage Tennis et Multisports** • Organisé par le Tennis Club de Lamorlaye • [Voir en page 22](#)

Du 23 octobre au 27 novembre

■ Festival de l'Arbre

- Expositions photographiques (château & parc)
- Ateliers pour enfants
- Salon de la Biodiversité
- Troc'Plantes
- Conférence
- Ciné-club
- Fresque du climat, documentaire, yoga du rire
- Fresque participative

➔ [Le programme complet en pages 9, 10 et 11](#)



Mercredi 25

■ **Atelier créatif "Viens écrire ton prénom en lettres celtiques"** • Organisé par la bibliothèque • [Voir en page 21](#)

Samedi 28

■ **Théâtre des Variétés "Panique en coulisses"** • Organisé par le Comité des Fêtes • [Voir en page 19](#)

Mardi 31

■ **Spéciale "Halloween"**

- 15h **Escape Game** à partir de 6 ans
- 18h **Loup-garou de Thiercelieux** à partir de 10 ans
- 20h-21h30 **Loup-garou** ado/adulte
- 20h-23h **Jeu de rôle** ado/adulte

• Organisée par la bibliothèque • [Voir en page 21](#)

NOVEMBRE

Vendredi 3

■ **Jeu de rôle celtique** • Organisé par Agora • [Voir en pages 21 et 23](#)

Mardi 7

■ **Atelier Autoréparation de vélo AU5V** • [Voir en page 22](#)

Jeudi 9

■ **Visite de l'Hôtel de la Marine** • Organisée par le Comité des Fêtes • [Voir en page 19](#)

■ **Les Jeudis de la Tenure** • À 15h, à la résidence La Tenure • [Voir en page 20](#)

Samedi 11

■ **Cérémonie du 11 novembre**

- 9h30 : messe à l'église Saint-Nicolas
- 10h45 : cérémonie commémorative au cimetière

Pour communiquer vos événements : communication@ville-lamorlaye.fr

L'info en continu sur www.ville-lamorlaye.fr, sur Facebook et sur appli mobile « Lamorlaye »

Dimanche 12

■ **Sortie Abbaye de Royaumont** • Organisée par Agora • [Voir en page 23](#)

Mercredi 15

■ **Visite du Musée de la Nacre et de la Tableterie** • Organisée par l'ALMA • [Voir en page 20](#)

Vendredi 17 et samedi 18

■ **Forum de la Transition Écologique** • [Voir en page 26](#)

Mardi 21

■ **Don du sang** • Au Foyer culturel de 14h à 18h30 • [Voir en page 27](#)

DÉCEMBRE

Samedi 2

■ **Concert d'Automne** • Organisé par l'EML • [Voir en page 19](#)

■ **Stages Aquarelle - Manga** • Organisés par Artamuse • [Voir en page 20](#)

Samedi 9

■ **Stage Pastel** • Organisé par Artamuse • [Voir en page 20](#)

■ **Concert des Chants Boul'Tout** • Organisé par le CCAS • Entrée gratuite • À 16h, au Foyer culturel • [Voir en page 24](#)

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE LAMORLAYE N° 44 • OCTOBRE 2023

Mairie
24, rue du Général Leclerc
60260 Lamorlaye - 03 44 21 64 00
<http://www.ville-lamorlaye.fr>
Facebook : ville de Lamorlaye - Accueil
Mail : accueil@ville-lamorlaye.fr

Responsable de la publication : Nicolas Moula
Rédaction et secrétariat de rédaction : les Adjoints, les Services municipaux, les Associations, Nancy Cossin
Maquette : Nancy Cossin
© Photos : Mairie de Lamorlaye, Freepik les Associations, Adobe Stock (couverture)
Impression : RAS



Tirage : 4 500 exemplaires
Dépôt légal à parution